

**Allocution de Jacques Fassié au nom de la Libre Pensée  
au 12<sup>ème</sup> rassemblement départemental organisé par la Ligue des Droits de l'Homme,  
l'Association Républicaine des Anciens Combattants et la Libre Pensée pour  
la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-1918**

Citoyennes, citoyens,  
Chers amis, chers camarades

Je vous apporte le salut fraternel de la **Fédération Nationale de la Libre Pensée**, et de la **Fédération Nationale Laïque des Monuments**.

Après tous ces mois de confinement et de restriction des libertés dus à « *l'état d'urgence sanitaire* », nous nous félicitons de voir se tenir une centaine de rassemblements autour du 11 novembre.

Une nouvelle fois, nous rappelons que selon les chiffres mêmes du Secrétariat d'État aux anciens combattants, au moins 639 soldats furent fusillés pour l'exemple et, parmi eux, en 1914 : Paul TRIAT, 37 ans, de Mornas, Jules CHEVALIER, 33 ans, de Saint Christol, en 1915 : Prosper DAUVERGNE, 25 ans, d'Avignon, Anselme CHAMBONNET, 34 ans, d'Avignon, Henri PASCAL, 34 ans, de Robion, et en 1916 : Fernand BRUN, 20 ans, d'Orange, et Julien LANÇON, 23 ans, de la Bastide des Jourdans.

639 fusillés pour l'exemple parce que coupables de s'être endormis lors d'une garde ou d'avoir insulté un officier, parfois même en conséquence d'actes résultant de troubles psychiques provoqués par des situations de guerre horribles quand ce n'était pas en raison de déficiences mentales de naissance.

639 fusillés pour l'exemple parce qu'accusés de s'être mutilés ou parce que considérés comme des « meneurs » en raison de leur appartenance à la vieille CGT tels le caporal Antoine MORANGE et les soldats Félix BAUDY et Henri PREBOST.

Depuis notre premier rassemblement, le 11 novembre 2009, trois Présidents de la République se sont succédé et les trois ont refusé de réparer l'injustice dont ces hommes furent victimes, condamnés par des juridictions d'exception, puis exécutés sans avoir pu exercer les droits reconnus à chaque justiciable dans tout État démocratique, a fortiori lorsqu'il s'agit de la République française fondée sur les principes énoncés par la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789.

Le 3 novembre 2021, une proposition de loi visant à réhabiliter les militaires « fusillés pour l'exemple » a été déposée à l'Assemblée nationale.

En voici l'article unique :

Les militaires en service dans les armées françaises du 2 août 1914 au 11 novembre 1918 ayant été condamnés à mort pour désobéissance militaire ou mutilation volontaire par les Conseils de guerre spéciaux créés par le décret du 6 septembre 1914, ainsi que par les Conseils de guerre rétablis par la loi du 27 avril 1916, et dont la condamnation a été exécutée, font l'objet d'une réhabilitation générale et collective, civique et morale. La Nation reconnaît que ces soldats ont été victimes d'une justice expéditive, instrument d'une politique répressive, qui ne respectait pas les droits de la défense et ne prenait pas en compte le contexte de brutalisation extrême auquel les soldats étaient soumis.

Les nom et prénom des intéressés sont inscrits sur les monuments aux morts.

Un monument national est érigé, en vue de rendre hommage à la mémoire des "**Fusillés pour l'exemple**".

La Libre Pense va s'adresser aux députés pour qu'ils votent cette proposition de loi et elle rendra publique leur réponse.

La situation mondiale appelle les hommes et les femmes épris de paix à la plus grande lucidité, fut-elle « la blessure la plus rapprochée du soleil » comme l'a dit le poète René Char.

En retirant ses troupes de l'Afghanistan, le gouvernement américain fait savoir qu'il ne peut plus être « *le gendarme du monde* ». Les centaines de milliers de morts, les destructions sans fin, la création de monstres comme les Talibans et Al Qu'Aïda aboutissent à un échec cuisant dans un chaos que nous avons tous pu constater.

**Une nouvelle période s'ouvre.** Une nouvelle alliance militaire entre les USA, l'Australie, la Grande Bretagne avec l'Inde et le Japon indique clairement la nouvelle stratégie américaine : mobiliser toutes les forces contre la Chine. La rupture du contrat entre la France et l'Australie au profit de la vente par les USA de sous-marins nucléaires à l'Australie est un élément de cette nouvelle stratégie. Les USA donnent la priorité à leurs intérêts économiques et politiques et tant pis pour le gouvernement français qui a misé sur l'industrie militaire pour assurer la puissance économique du pays, exportateur d'armes qui occupe le 3<sup>e</sup> rang mondial.

**Que peut-on attendre de ce changement ?** Sans aucun doute, des dangers majeurs pour la paix, avec la relance de la course aux armements. Le P.I.B. mondial a perdu 4,4% à cause de la pandémie, mais cette baisse n'a eu aucune conséquence pour les dépenses militaires, qui ont continué à croître de 2,6% au niveau mondial en 2020. Avec 778 milliards de dollars, les U.S.A. représentent 39% des dépenses militaires mondiales ; pour faire face, avec 13% des dépenses militaires mondiales, la Chine va devoir augmenter son armement.

La **Libre Pensée** n'entend pas défendre les parts du marché militaire de l'Impérialisme français contre ceux des autres impérialismes.

Dans la situation actuelle, comment dès lors ne pas s'inquiéter de la mise en œuvre du **Service National Universel** qui ne vise qu'à organiser, une nouvelle fois, la militarisation de la jeunesse ? Marcher au pas, saluer le drapeau, être au Garde-à-vous, obéir à « ses » supérieurs **Perinde ac cadaver**, « à la manière d'un cadavre », selon la formule des **Jésuites** ; tout l'arsenal du confinement d'une classe d'âge entière, de la conformation de la jeunesse, est en train de se constituer.

La **Libre Pensée**, avec les associations pacifistes, démocratiques, des syndicats et le **Collectif anti-SNU** entend ne pas laisser faire cet embrigadement des jeunes ; nous posons la question, la seule qui vaille : à quoi sert d'embrigader la jeunesse dans de nouvelles croisades, si ce n'est pour, à nouveau, organiser de nouvelles boucheries meurtrières ?

Si le SNU n'était pas une œuvre de guerre, pourquoi la Secrétaire d'État Sarah El Haïry, après avoir donné son accord, refuse obstinément de recevoir la Libre Pensée qui voulait lui poser toute une série de questions que nous avons rendues publiques ?

La main macroniste qui tient l'arme du SNU, c'est celle qui organise les opérations extérieures néocoloniales en Afrique pour piller les richesses de ces pays. C'est aussi celle qui organise, sous tous les prétextes possibles, la militarisation croissante de la société. C'est également celle qui est à l'œuvre pour imposer les pires régressions sociales.

La Libre Pensée appelle avec toutes les associations, les syndicats, partis qui s'opposent à la militarisation de la jeunesse à intensifier les initiatives contre la mise en œuvre du SNU.

Il y aura toujours de mauvaises raisons pour faire couler le sang des autres et particulièrement celui de la jeunesse. Il n'y en a qu'une pour préserver l'Humanité de la barbarie : vouloir la Paix, car la guerre n'a jamais apporté que des malheurs et n'a jamais débouché sur des solutions humaines.

***A bas la guerre, à bas toutes les guerres !  
Ni dieu, ni maître ! A bas la Calotte ! Et Vive la Sociale !***